

Dimensions de la propriété intellectuelle au Canada, 2017 à 2019

18,2 % des entreprises au Canada détenaient des droits de propriété intellectuelle (PI).



31,1 % des entreprises qui détenaient des droits de PI ont dit que cela leur avait permis d'accroître leurs revenus.



Plus de la moitié des grandes entreprises¹ détenaient des droits de PI.



C'était le cas pour moins de 1 petite entreprise² sur 5.

47,8 % des entreprises de l'industrie des technologies propres et de l'industrie de l'information et culturelle ont indiqué détenir des droits de PI. Il s'agit de la proportion la plus élevée parmi toutes les industries.



Pour plus de la moitié des entreprises au Canada, la complexité du processus était la principale difficulté éprouvée au moment de déposer une demande de PI ou d'enregistrer une protection de PI.



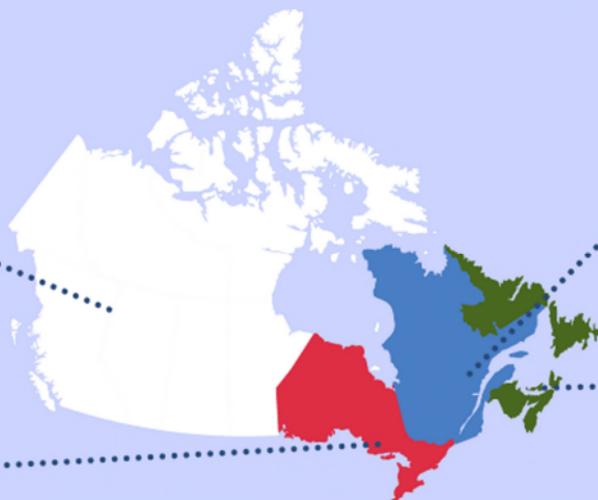
5,9 % des entreprises ont indiqué avoir de la PI qu'elles avaient décidé de ne pas protéger. Parmi celles-ci, près de 1 entreprise sur 2 a cité le coût comme facteur.



Détention de droits de PI au Canada

16,4 %
Reste du Canada

17,1 %
Ontario



24,8 %
Québec

11,2 %
Canada atlantique

La propriété intellectuelle renvoie à une forme distincte d'initiative création, comme une invention, une œuvre littéraire ou artistique, une image ou un dessin pouvant être protégé par la loi ou le droit commun, ou ayant apporté une valeur commerciale.

1. Les « grandes entreprises » sont celles qui comptent 500 employés ou plus.
2. Les « petites entreprises » sont celles qui comptent moins de 5 employés.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la connaissance et l'utilisation de la propriété intellectuelle (CUP), 2019.

Numéro au catalogue : 11-627-M | ISBN : 978-0-660-37346-1

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie, 2021